

Le Jeanne-Mance

Une publication du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Volume 1 • Numéro 9 • Juin 2006

LES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LE TABAC SONT EN VIGUEUR

Le 31 mai 2006, les nouvelles dispositions de la *Loi sur le tabac* sont entrées en vigueur. Afin d'assurer un environnement sans fumée pour les usagers, les résidents, les visiteurs et le personnel, les fumeurs doivent se tenir à une distance de neuf mètres de toute porte communiquant avec un établissement de santé et de services sociaux, ou se rendre à la limite du terrain s'ils ne peuvent pas respecter cette distance. La collaboration de tous est essentielle pour éviter l'application des sanctions prévues par la loi. Le CSSS Jeanne-Mance rappelle que les personnes qui veulent cesser de fumer peuvent recourir aux services gratuits du centre d'abandon du tabagisme en téléphonant au 514 521-1320, poste 6557.

SAVEZ-VOUS VRAIMENT TOUT SUR LE LAVAGE DES MAINS ?

En mai, l'équipe d'infirmières en prévention des infections du CSSS Jeanne-Mance a effectué un petit sondage pour tester les connaissances du personnel sur le lavage des mains et l'utilisation du gel antiseptique. Au cours du mois de juin, elles se rendront dans les installations et y tiendront des activités permettant d'échanger sur le lavage des mains. Le personnel est invité à y assister en grand nombre car, à en juger par le niveau de difficulté des questions du sondage, il y a encore beaucoup à apprendre sur le lavage des mains. Surveillez les annonces afin de connaître l'horaire des visites à votre installation.

LA COMPOSITION À 10 CHIFFRES DÉBUTE BIENTÔT

À partir du 17 juin 2006, il faudra composer 10 chiffres pour faire un appel local sur les territoires desservis par les indicatifs régionaux 450 et 514. Comme il manque de numéros de téléphone sur l'île de Montréal, l'indicatif 438 sera introduit dès le 28 octobre 2006. Veuillez noter que la composition à 10 chiffres s'applique aussi dans les installations du CSSS Jeanne-Mance. Pour tout savoir sur la composition à 10 chiffres, visitez le www.10chiffres.ca.

Colloque *École en santé* : mission accomplie !



Le comité organisateur du colloque.
Devant : Pierre Langlois, CSSS Jeanne-Mance ; Catherine Coutu, commission scolaire de Montréal ; Dora Cesta, commission scolaire English-Montréal ; et Daniel Côté, consultant en éducation. Derrière : Richard Cloutier et Ann-Louise Langevin, CSSS Jeanne-Mance ; Sylvain Catafard, commission scolaire de Montréal ; Martine Fortier, Direction de santé publique de Montréal.

UNE CENTAINE DE PERSONNES ont participé au colloque *École en santé*, tenu au Centre Saint-Pierre le 2 mai dernier. Organisé par des intervenants du CSSS Jeanne-Mance, en collaboration avec la commission scolaire de Montréal, la commission scolaire English-Montréal et la Direction de santé publique de Montréal, cet événement a connu un franc succès et a permis de sensibiliser les participants aux avantages de cette approche pour les jeunes.

Selon Daniel Côté, l'animateur, l'approche *École en santé* est une « lunette » qui propose de revoir, à partir de l'école, les pratiques actuelles en promotion de la santé et en prévention de la maladie. Elle permet de définir ce qu'est une

intervention efficace et appropriée. La démarche est globale, concertée et mieux ancrée dans la réalité des jeunes. Elle touche des problématiques importantes telles que l'estime de soi, les compétences sociales, les bonnes habitudes de vie, les comportements sains et sécuritaires et l'environnement des jeunes.

Est-ce réaliste d'implanter l'approche *École en santé* sur notre territoire? Oui, selon les participants, mais il faut pouvoir compter sur des facteurs favorables, notamment l'ouverture d'esprit, la stabilité des ressources, une bonne compréhension de l'approche et une solide connaissance du milieu. Cela implique aussi une volonté institutionnelle, le respect du rôle des partenaires et un personnel bien formé. Le projet pilote qui est en cours à l'école De la Petite-Bourgogne prouve que cette approche a des effets positifs sur le bien-être des jeunes. Jusqu'à présent, les résultats démontrent une réduction du taux de violence et d'agressions ainsi qu'une amélioration de la performance des enfants à l'école.

Le colloque a eu des retombées presque immédiates, puisque deux organismes communautaires rencontreront prochainement les directions d'école de leur quartier pour leur proposer un projet. De plus, la Direction de santé publique devrait dégager des enveloppes budgétaires pour payer les salaires des agents de liaison qui mettront sur pied des projets *École en santé*. De bonnes nouvelles, en somme, qui démontrent l'importance de l'information et de l'échange de connaissances pour faire surgir des initiatives porteuses.

Le climat de travail, on s'en occupe !

LES PÉRIODES DE GRANDE TRANSFORMATION QUI SURVIENNENT DANS LES ORGANISATIONS SONT SOUVENT DES PHASES DIFFICILES À TRAVERSER POUR PLUSIEURS EMPLOYÉS. LA DIRECTION DU CSSS JEANNE-MANCE EN EST BIEN CONSCIENTE. EN COLLABORATION AVEC LE PERSONNEL DES SERVICES ADMINISTRATIFS, ELLE ENTREPRENDRA DES ACTIONS CONCRÈTES À COURT TERME POUR AMÉLIORER LE CLIMAT DE TRAVAIL.

DÉJÀ EN 2005, le CSSS prenait le pouls du personnel relativement au climat de travail. Une enquête exploratoire réalisée auprès de 125 personnes avait permis de constater que des groupes d'employés étaient plus motivés et engagés que d'autres envers le CSSS. Les mêmes constatations se sont dégagées des tournées d'information sur le projet d'organisation clinique qu'a effectuées la directrice générale, Chantale Lapointe, à l'automne 2005 et à l'hiver 2006. Tant le personnel que les syndicats se sont dits préoccupés par le climat de travail au CSSS et ont demandé à la direction de se pencher sur la situation.

Un groupe de travail formé de représentants syndicaux et de gestionnaires a été mis sur pied pour réfléchir sur la question. Lors d'une rencontre tenue le 28 avril, les membres ont ciblé

les facteurs qui irritaient le plus le personnel et minaient le moral des équipes. Ils sont liés aux nombreux changements apportés par les directions de soutien, notamment, à la liste de rappel, à la paie, aux achats, aux budgets et aux systèmes informatiques. Le personnel dit manquer d'information sur les nouvelles procédures ou ne sait plus à qui s'adresser pour faire son travail efficacement ou régler des problèmes.

Tout savoir sur les services administratifs

La Direction des ressources humaines et la Direction des ressources financières et informationnelles sont parmi les plus touchées, principalement à cause de la fusion des sept systèmes informatiques. Aussi, pour expliquer les changements réalisés et ceux à venir, le personnel des services administratifs tiendra une rencontre d'information le jeudi 22 juin, de 9 h à 11 h, à l'auditorium du Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal. Les gestionnaires seront invités à désigner les membres du personnel de bureau (techniciens, secrétaires, commis intermédiaires, etc.) qui les accompagneront à cette rencontre. Toutes les questions pourront être posées! C'est un premier pas qui devrait permettre au personnel d'avoir l'heure juste, du moins en ce qui a trait à ces services.

En période de grande transformation, le personnel concerné a besoin de repères. C'est normal, et il faut s'arrêter pour expliquer les changements qui ont été effectués et ceux à venir.

Dans ce numéro

2 Journée de l'air pur
Actes du colloque milieu de vie

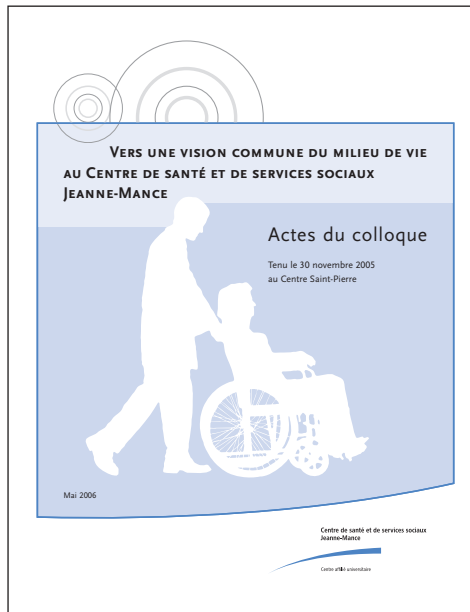
3 Bravo aux superviseurs de stage
Présence au travail pour l'été

4 Cent ans, ça se fête !
Les employés du service
alimentaire honorés

En route vers le milieu de vie

L'IMPLANTATION DE L'APPROCHE MILIEU DE VIE SE FAIT PROGRESSIVEMENT DANS LES CENTRES D'HÉBERGEMENT DU CSSS. AFIN DE SENSIBILISER LE PERSONNEL AUX AVANTAGES DE CETTE DÉMARCHÉ, LE JEANNE-MANCE REND COMPTE DE SITUATIONS QUI ONT CONNU UNE FIN HEUREUSE GRÂCE À UNE CULTURE AXÉE SUR LE MILIEU DE VIE PLUTÔT QUE SUR LE MILIEU DE SOINS.

UNE DAME DE 68 ANS atteinte de démence est hospitalisée en raison d'une détérioration de son état de santé. Dès le premier jour de son hospitalisation, elle montre des signes importants d'agitation. Comme d'habitude, un intervenant la réveille pour lui donner son petit déjeuner dès l'arrivée des chariots à l'étage. La résidente réagit violemment : elle lui lance son cabaret à la figure, tente de le pincer et de le mordre. Le même scénario se reproduit le lendemain. Le personnel trouve difficile d'interagir avec cette résidente. Le troisième jour, lors de la visite de routine du médecin, l'infirmière lui raconte les événements qui se sont produits. Il décide de prescrire un médicament pour calmer la résidente et réduire ses comportements agressifs.



L'approche milieu de vie

Dans un centre d'hébergement axé sur le milieu de vie, le personnel observe d'abord la résidente et essaie de voir ce qui déclenche son comportement de violence. On tente de mieux connaître son histoire personnelle, afin de découvrir ses habitudes antérieures. La fille de la résidente confie au personnel que sa mère a travaillé toute sa vie à un poste de quart du soir. Elle s'est donc toujours couchée au petit matin. Le personnel réalise que l'agressivité de la résidente est la manifestation de son mécontentement, puisqu'elle a l'habitude de se lever tard. On décide donc de la laisser dormir jusqu'à ce qu'elle se réveille toute seule. Il

n'en fallait pas plus pour que l'agressivité matinale de la résidente cède la place à un sourire. En respectant ses habitudes de vie, on a pu améliorer son comportement et lui éviter de prendre des médicaments inutilement.

Les actes du colloque enfin disponibles

Les actes du colloque du 30 novembre 2006 sont maintenant disponibles sur les unités de vie. Informez-vous auprès des chefs d'unité pour en obtenir une copie ou consulter le document. Les personnes qui ont accès à un ordinateur peuvent télécharger leur copie directement du site intranet (voir page 4).

JOURNÉE DE L'AIR PUR

Pour combattre la pollution de l'air

L'ASSOCIATION TRANSPORT 2000 QUÉBEC tiendra, le 7 juin, la 11^e édition de la Journée de l'air pur. Cette activité vise à sensibiliser la population aux effets nocifs du transport motorisé privé sur la qualité de l'air et à inciter les citoyens à opter, le plus souvent possible, pour les moyens de transport collectifs et actifs, tels l'autobus, le métro, le train, la marche, le vélo et les patins à roues alignées.

Le trafic routier est responsable de 75 % de la pollution atmosphérique. Dans la grande région métropolitaine, il contribue à environ 78 % des émissions de monoxyde de carbone, à 85 % des émissions d'oxyde d'azote, à 42 % des émissions de gaz carbonique et à 29 % des émissions de particules toxiques. Certains de ces polluants sont directement responsables de l'augmentation des périodes de smog depuis quelques années, ainsi que de la hausse des gaz à effet de serre.



De plus en plus de personnes se déplacent à vélo.

Au Québec, le transport motorisé est responsable d'environ 40 % des émissions de gaz à effet de serre. Le ministère des Transports du Québec estime qu'en 2010, le parc d'automobile de la région métropolitaine comptera 1 700 000 véhicules, soit une augmentation de 500 000 unités par rapport au parc de 1990.

Pollution atmosphérique et santé

Les enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant de troubles respiratoires et cardiaques sont particulièrement sensibles à la qualité de l'air. Environ 10 % des maladies respiratoires (asthme, allergies et autres) sont dues à la pollution atmosphérique. Pour un enfant vivant dans un quartier où circulent 20 000 voitures par jour, la probabilité d'avoir un cancer, dont la leucémie, est six fois plus élevée que pour un enfant habitant un quartier où la circulation est moins dense.

Le 7 juin, décongestionnez les voies, vous aussi ! Laissez votre voiture à la maison. Profitez de cette journée pour revoir vos habitudes de transport et réfléchir à la façon dont vous pouvez contribuer à réduire la pollution de l'air, par exemple en utilisant des moyens de transport plus écologiques. Avec la hausse constante

PANDÉMIE DE GRIPPE AVIAIRE

Foire aux questions

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX A PUBLIÉ PLUSIEURS DOCUMENTS SUR LA PANDÉMIE DE GRIPPE AVIAIRE (INFLUENZA AVIAIRE) DONT UNE FOIRE AUX QUESTIONS. NOUS EN REPRODUISONS QUELQUES-UNES.

Comment évolue une pandémie d'influenza ?

R Lorsqu'une pandémie d'influenza s'installe, elle entraîne un grand nombre de cas humains sur une période de 2 à 3 mois, puis le nombre de cas diminue. Par la suite, une deuxième vague, avec une augmentation du nombre de cas, survient quelques mois plus tard (de 3 à 12 mois). La deuxième vague est provoquée par un changement additionnel de la souche pandémique ou par l'atteinte de populations qui n'avaient pas été touchées au cours de la première vague.

Quel est le risque au Québec d'une éclosion de grippe aviaire H5N1 ?

R Le risque pour la population du Québec est très faible. Le virus H5N1 n'est pas présent au Québec, ni au Canada, et il n'y a pas eu de cas humain causé par le virus H5N1 au pays. Il est possible que des voyageurs en provenance des pays touchés soient infectés et puissent introduire le virus au pays. Cette situation est sous surveillance. Même si une telle situation se produisait, cela ne représenterait pas un danger élevé pour la population, car le virus ne se transmet actuellement pas de personne à personne.

Peut-on manger de la volaille et des produits à base d'œuf sans danger ?

R Au Québec, on peut manger de la volaille et des produits à base d'œuf sans aucun danger, puisque aucun cas de grippe aviaire n'a été signalé. L'Agence canadienne d'inspection des aliments a émis des restrictions d'importation sur la volaille et les produits avicoles non transformés provenant de tous les pays affectés par des éclosions de H5N1, afin de s'assurer que la population canadienne puisse consommer des œufs et des produits de volaille sans aucun risque.

www.pandemiequebec.ca

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) vient de lancer un site Web sur la pandémie d'influenza à l'intention de la population. D'un simple clic, les internautes peuvent accéder à de l'information complète et à jour sur les formes d'influenza, les modes de transmission ainsi que les mesures d'hygiène et de prévention. Les voyageurs et les entreprises y trouveront aussi de l'information les concernant plus particulièrement. En cas de pandémie, le MSSS mettra en ligne des renseignements sur son évolution et sur les actions mises en place pour résoudre la situation. Ce site Web fait partie des moyens que le MSSS a choisi pour informer le grand public sur ce sujet d'actualité. Visitez le site régulièrement.

du coût de l'essence, c'est le temps d'y penser. Plus d'information à www.airpur.info.

Participer à la Journée de l'air pur, c'est génial !

- ➔ Un autobus rempli de passagers, c'est 40 voitures de moins sur les routes aux heures de pointe, ce qui permet d'économiser 70 000 litres de carburant et d'éviter que 9 tonnes de polluants se répandent dans l'atmosphère chaque année.
- ➔ Le covoiturage pour les déplacements domicile-travail ou pour conduire les enfants à leurs activités, c'est une voiture de moins sur les routes.
- ➔ Marcher une demi-heure par jour ou faire du vélo aide à se protéger contre les maladies cardiovasculaires.



Nomination

Le directeur des services techniques, Claude Charbonneau, a le plaisir d'annoncer la nomination de Guy Couillard au poste de coordonnateur des services techniques au CSSS Jeanne-Mance.



en gestion de projets. Il a acquis une expérience pertinente et variée dans le réseau de la santé et des services sociaux.

M. Couillard s'est joint à l'équipe de la Direction des services techniques le mercredi

M. Couillard est architecte de formation et également titulaire d'une maîtrise

24 mai dernier. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de succès.

Le CSSS souligne le travail des superviseurs de stages



Chantale Lapointe, directrice générale, CSSS Jeanne-Mance ; Robert Proulx, doyen de la Faculté des sciences humaines, UQAM ; Nicole Duhamel-Maestracci, vice-rectrice adjointe aux affaires institutionnelles, Université de Montréal ; Danielle Frigon, infirmière ; Sam Benaroya, vice-doyen des affaires interhospitalières, Faculté de médecine, Université McGill ; Sylvie Simard, directrice de la qualité des services et de la santé publique et directrice administrative de l'enseignement et de la recherche, CSSS Jeanne-Mance

AVOIR LE STATUT de centre affilié universitaire, c'est aussi être à la hauteur de sa mission d'enseignement et de recherche. Le CSSS accueille donc chaque année un grand nombre de stagiaires de disciplines universitaires variées pour une formation pratique dans leur domaine. Le 18 mai, le travail des superviseurs a été souligné lors d'un cocktail de reconnaissance.

L'année 2005-2006 a été particulièrement active : 111 stagiaires provenant de six universités québécoises et d'une université française ont séjourné dans les installations du CSSS Jeanne-Mance pendant une période équivalant à 4 563 jours de stage. L'Université de Montréal remporte la palme avec 78 stagiaires et résidents en médecine familiale, suivie de l'Université McGill (17), l'UQAM (10), l'Université de Sherbrooke (2), l'Université de Besançon, en France (1), l'Université du Québec à Trois-Rivières (1) et l'Université Concordia (1).

Par ailleurs, le CSSS a reconnu la qualité du travail de Danielle Frigon, infirmière aux services courants au CLSC des Faubourgs, rue Sanguinet, qui a été responsable de la formation clinique

pour les stages en sciences infirmières de l'Université de Montréal. Durant les sessions d'automne 2005 et d'hiver 2006, elle a supervisé 20 stagiaires en sciences infirmières et mis en place une toute nouvelle formule de stage dans ce domaine.

Des chiffres sur les stages

- ➔ En 2005-2006, le CSSS a accueilli 111 stagiaires universitaires, comparativement à 103 l'année précédente.
- ➔ Le nombre de jours de stage est passé de 4044, en 2004-2005, à 4563, en 2005-2006, ce qui représente une augmentation de 12 %.

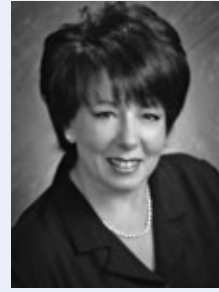
Les disciplines universitaires des stages

- ➔ Art thérapie, administration, criminologie, dentisterie, ergothérapie, médecine, nutrition, organisation communautaire, orthophonie, physiothérapie, psychoéducation, psychologie, relations industrielles, ressources humaines, sciences infirmières, service social et sexologie.

NOUVELLES DE LA FONDATION



La philanthropie, un secteur concurrentiel



Au pays, les organismes sans but lucratif jouent un rôle primordial en ce qui a trait à la qualité de vie des collectivités. Ils ont un impact majeur sur presque toutes les facettes de la vie des citoyens. Par ailleurs, le nombre d'organismes de charité ne cesse de croître. En 2005, des 83 518 organismes de bienfaisance accrédités au pays, 2000 s'étaient enregistrés cette même année. À ce nombre s'ajoutent quelque 80 000 organismes non enregistrés.

Les plus récentes statistiques indiquent que les dons de charité ont maintenu leur croissance en 2004. Les dons des particuliers, des fondations et des entreprises s'élevaient à 9 479 milliards \$ au pays, soit une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente. Les dons des particuliers demeurent le facteur premier de cette progression continue.

Les organismes sans but lucratif dans notre pays constituent un des secteurs philanthropiques les plus dynamiques au monde. Les Canadiens n'ont jamais été autant sollicités pour des causes de plus en plus diversifiées, entre autres à la suite des ouragans *Katrina*, *Wilma* et *Rita* ou du tremblement de terre au Pakistan, sans oublier la sollicitation faite par les 10 000 nouveaux organismes créés au cours de la dernière décennie.

Pour réussir dans ce secteur complexe et concurrentiel, les professionnels de la collecte de fonds travaillent ardemment à épouser le rythme de vie trépidant de leurs donateurs. Les bénévoles doivent composer avec les contraintes que leur impose un monde où les cycles économiques sont plus courts qu'avant. Il faut savoir s'adapter.

La Fondation souhaite contribuer à l'excellence des services offerts aux clientèles du CSSS Jeanne-Mance. Elle veut se positionner dans le milieu de la philanthropie québécoise en utilisant des pratiques novatrices et en créant une alliance solide avec le CSSS Jeanne-Mance et ses partenaires. Elle souhaite également se constituer un patrimoine pour l'avenir.

Appuyer la mission de la Fondation, c'est encourager les missions de CLSC, d'hébergement et de recherche du CSSS. Vous pouvez faire un don en autorisant des retenues sur votre paie, en téléphonant au 514 842-7180, poste 2102, ou simplement en cliquant sur l'icône Don en ligne dans le site Internet sécurisé de la Fondation.

Visitez-nous régulièrement au www.fondationcsssjeannemance.ca.

Présence au travail pour l'été : on a besoin de vous !

L'ÉTÉ, C'EST LES VACANCES, bien méritées d'ailleurs après la période intensive de changements que les employés du CSSS Jeanne-Mance viennent de vivre dans la dernière année. C'est aussi un moment de l'année où le remplacement du personnel est plus difficile, compte tenu du nombre élevé de personnes absentes. La Direction des ressources humaines lance un appel à tous pour que chacun puisse passer un bel été, y compris la clientèle.

« Le message que nous voulons transmettre aux employés est simple, explique Michèle Gauthier, directrice des ressources humaines. Profitez à plein de

vos vacances, mais nous avons aussi besoin vous le reste du temps afin d'assurer un nombre suffisant de personnel régulier dans les services. Les centres d'hébergement sont particulièrement vulnérables, car les résidents apprécient la présence des personnes avec qui elles sont familières sur les unités de vie ».

Ainsi, les employés, particulièrement ceux qui sont titulaires d'un poste à temps partiel, qui souhaitent offrir plus de disponibilité au cours de l'été sont invités à communiquer avec le personnel de la liste de rappel de leur installation. Votre contribution sera grandement appréciée.

À L'AGENDA

Le jeudi 1^{er} juin 2006

CONFÉRENCE

Dépistage de la malnutrition et effets d'un suivi nutritionnel chez les personnes âgées en soins de longue durée et hébergement au Centre d'hébergement Jacques-Viger
Isabelle Desjardins, nutritionniste
Stéphanie Chevalier, médecin
CLSC des Faubourgs – Sanguinet
Salle 451-461 • 12 h

Le mardi 6 juin 2006

CONFÉRENCE

Outils de prévention de l'épuisement et de gestion du stress face aux comportements difficiles
Véronique Noël de Tilly, psychologue en psychogériatrie
Centre d'hébergement Armand-Lavergne
Salle à manger • 13 h 30

En reprise le 7 juin 2006

Les Accordailles, 465, rue Gilford
Salle 101 • 19 h

Le mercredi 7 juin 2006

CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES
ET PHARMACIENS

Centre d'hébergement Jean-De La Lande
Salle de conférence • 8 h 30

Le lundi 19 juin 2006

CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE
CLSC du Plateau Mont-Royal
Salle 343 • 13 h 30

Le mercredi 21 juin 2006

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CSSS JEANNE-MANCE
CLSC du Plateau Mont-Royal
Salle S016 • 18 h

Cent ans, ça se fête!

DANS LES CENTRES D'HÉBERGEMENT du CSSS Jeanne-Mance, on fête les centenaires avec panache. C'est ce qu'a découvert **Berthe St-Jean**, résidente au Centre d'hébergement Bruchési, le mardi 9 mai. Son centième anniversaire de naissance a été souligné lors d'une activité « bistro » qui a réuni résidents, employés et amis.

M^{me} Berthe St-Jean se dit « heureuse à 150 %, bien soignée et bien surveillée à Bruchési ». Vive, joyeuse et étonnamment en forme pour son âge, la résidente centenaire a eu une vie fort active. Elle est issue d'une famille de douze enfants et a travaillé neuf ans comme standardiste chez Omer DeSerres avant d'y rencontrer celui qui allait devenir son mari, Armand St-Jean. Elle a une fille unique, Thérèse (photo), missionnaire en Afrique, à qui elle a rendu visite à cinq reprises, dont la dernière



fois en 1982, dans un oasis du désert du Sahara. Autonome jusqu'à l'âge de 96 ans, elle a été admise au Centre d'hébergement Bruchési en avril 2003. Notre centenaire ne regrette rien et dit aimer encore beaucoup la vie. On lui souhaite encore de belles années à Bruchési.

Une Journée de l'infirmière très réussie

UNE SOIXANTAINE d'infirmières du CSSS ont assisté au « 4 à 7 » organisé par le conseil des infirmières et des infirmiers (CII) et la Direction des soins infirmiers, le 10 mai dernier. L'activité avait pour thème *On prend soin de nous*. La conférencière, Carole Miville, a prononcé une conférence fort intéressante sur le rire et l'humour. Elle a expliqué comment un environnement physique et mental drôle était bénéfique tant pour la santé physique que pour la santé mentale. M^{me} Miville a notamment invité les participantes à consommer de l'humour chaque jour et à apprendre à dédramatiser les petits



Mario Bilodeau, président du CII et la conférencière Carole Miville.

événements de la vie qui nous irritent parfois. Des conseils forts sages à suivre en cette période de mouvance que nous vivons au CSSS.

DANS L'INTRANET CE MOIS-CI

POUR ACCÉDER À L'INTRANET : <http://intranet.mtl.rtss.qc.ca>, SECTION « CENTRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX », PUIS « CSSS JEANNE-MANCE ». INSCRIVEZ L'ADRESSE DANS VOS FAVORIS !

À la une

➔ Actes du colloque sur le milieu de vie tenu le 30 novembre 2005

Politiques et procédures

- ➔ Politique relative à l'application du tabac
- ➔ Politique sur la déclaration des incidents et accidents
- ➔ Règlement sur la divulgation de l'information nécessaire à un usager à la suite d'un événement
- ➔ Directive pour le repérage de la clientèle des CLSC particulièrement vulnérable en cas de sinistre
- ➔ Directive relative aux examens radiologiques urgents

De fiers diplômés

TRAVAILLER ET PARALLÈLEMENT faire des études universitaires à temps partiel demande beaucoup de détermination. C'est pourquoi le CSSS tient à souligner les efforts de six nouveaux diplômés du programme de certificat en gestion des organisations de l'Université Laval. Ce programme est adapté aux besoins des gestionnaires en situation d'emploi. En avant : Charlotte Huard, Julie Poussard et Diane-Isabelle Poirier. En arrière : Robert Mathieu, Camille

Nault et Jean-Claude Bujold. Nos sincères félicitations !



Un défi relevé haut la main par les employés des services alimentaires

C'EST AU COCKTAIL TENU LE 16 MAI que les employés des services alimentaires des centres d'hébergement Jacques-Viger et du Manoir-de-l'Âge-d'Or ont fêté un exploit peu commun. Doubler le nombre de repas à préparer pour qu'il atteigne 1600 par jour, et ce, en moins de 48 heures et dans une seule cuisine n'était pas une mince affaire ! Ils ont relevé le défi du 4 novembre 2005 au 30 avril 2006, alors que la fermeture des cuisines de Jacques-Viger a forcé le déplacement d'une partie de ses employés vers celles de l'Âge-d'Or.

« On a réussi grâce à la ténacité et à la créativité du personnel qui a embarqué à fond dans l'aventure. Nous, les chefs des services alimentaires, on a tracé l'autoroute, mais ce sont nos employés qui ont conduit l'auto », ajoute de façon imagée Christine Fortier, chef du service alimentaire du Centre d'hébergement Jacques-Viger. Il a même fallu que le personnel travaille au pied levé avec un nouveau logiciel de gestion du menu. D'après Bruno Saint-Hilaire, chef des services alimentaires du Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or, « la commande

posait un défi que même des professionnels de l'industrie alimentaire ont qualifié d'impossible à relever dans de pareilles conditions. On n'a pas eu d'accrochages,

et les repas ont été livrés à l'heure et aux bons endroits. Notre réseau de contacts nous a aidés, mais c'est le personnel qui a fait une réussite de cette aventure ».

Bravo et merci à tous les employés, chefs des services alimentaires et administrateurs qui ont contribué à un pareil succès !



Cheryl Corcoran, technicienne en diététique ; Pierre Varin, cuisinier ; Pauline Brisebois, préposée à la cafétéria ; Jacinthe Dumont, aide alimentaire ; Christiane Gendron, préposée à la cafétéria ; Samuel Major-Bourgeois, aide alimentaire ; Louise Lévêque, préposée à la cafétéria ; Diane Plourde, aide alimentaire ; Serge Périgny, aide alimentaire ; Lisette Ouellette, cuisinière ; Édouard Richard, cuisinier-pâtissier ; Réjean Neptune, aide alimentaire ; Christiane Fortin, technicienne en diététique.

Guy Cinq-Mars, chef des services techniques ; Marlène Boucher, adjointe intérimaire à la Direction des services à la clientèle ; Claude Poirier, chef des services de salubrité ; Patricia Villeneuve, chef de production et distribution ; Michelle Séguin, chef de service alimentaire ; Christiane Lavoie, chef du secteur production ; Louis-François Chabot, aide alimentaire ; Marie-Andrée Nelson, aide alimentaire ; Céline Malo, technicienne en diététique ; Marc Laplume, cuisinier ; Cheryl Ferrera, préposée à la cafétéria.

Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • DIRECTION ET RÉDACTION : Sylvie Vallières • COLLABORATEURS : Micheline Bail, Richard Cloutier, Luce Moreau, Johanne Labrie • RÉVISION : Françoise Turcotte • CONCEPTION GRAPHIQUE : Jean Frenette Design • IMPRESSION : Impression Paragraph Inc. CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE : 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel : lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca • Site Web : www.csssjeannemance.ca À NOTER : le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.